

## LA CHAUX-DE-FONDS À LA DÉCOUVERTE DU NEUCHISTAN

Le Neuchistan est un petit état de Suisse occidentale dirigé par une pentarchie issue du PSLR, le parti majoritaire. Le régime politique peut y être qualifié d'illusion démocratique puisque la seule votation dont on soit sûr qu'elle soit appliquée par le gouvernement est sa propre élection.

En 2013, lorsque le peuple vote une stratégie hospitalière claire, le gouvernement s'empresse de faire tout le contraire et fait produire à grands frais une étude devant servir son objectif. Ce contre-projet rejeté par le peuple, il ne viendra pas à l'idée de nos pentarques de payer ladite étude de leur poche même s'ils l'ont faite écrire de leur propre chef et contre l'avis du souverain. Plusieurs centaines de milliers de francs jetés à la poubelle, quatre ans passés pour rien... mais aucun compte ne sera demandé à ce gouvernement.

Pourquoi les oligarques du PSLR s'arrêteraient-ils en si bon chemin ? Personne ne moufte. Mieux, le kurtholâtre Serge Jubin du Temps l'annonce dès l'été : ce gouvernement est génial, il sera réélu en 2017. Porté par ses fidèles et en l'absence de toute contestation, voilà le gouvernement qui nous annonce solennellement qu'il se présente in corpore à sa propre succession. Dans les organes dirigeants du PSLR, on sursaute, on tousote, on n'est pas averti. Qu'à cela ne tienne, on fera comme ils ont dit : le PSLR acquiesce en regardant le bout de ses chaussures. Certain de son impunité, le quintumvirat du Neuchistan se complaît en plus dans le mensonge sur les rentrées fiscales. Et, en janvier 2017, il parvient même à s'auto congratuler pour la qualité de ses prévisions budgétaires : 177 millions réalisés

## AGENDA

# Fête de la gauche neuchâteloise

Samedi 25 mars à partir de 18h

Salle de spectacles à Boudry  
Avenue du Collège 20, près du terminus du tram

## Programme:

**Discours politique : orateur Vincent Kohler**

**Concert de I skarbonari**

**Venez partager des valeurs de solidarité et de justice sociale en dégustant des mets portugais**

en 2015 au lieu des 221 annoncés et pour 2016 ce sera 150 au lieu de 206. Avec une telle précision, on prend la porte plutôt que les félicitations du jury. Mais qu'importe la faconde tant qu'on a les sièges. Et pour mieux asseoir son pouvoir, le PSLR de scander son : « Un canton, un espace », un concept dont la seule utilité consiste à réduire l'influence de ses opposants en créant un cercle électoral unique.

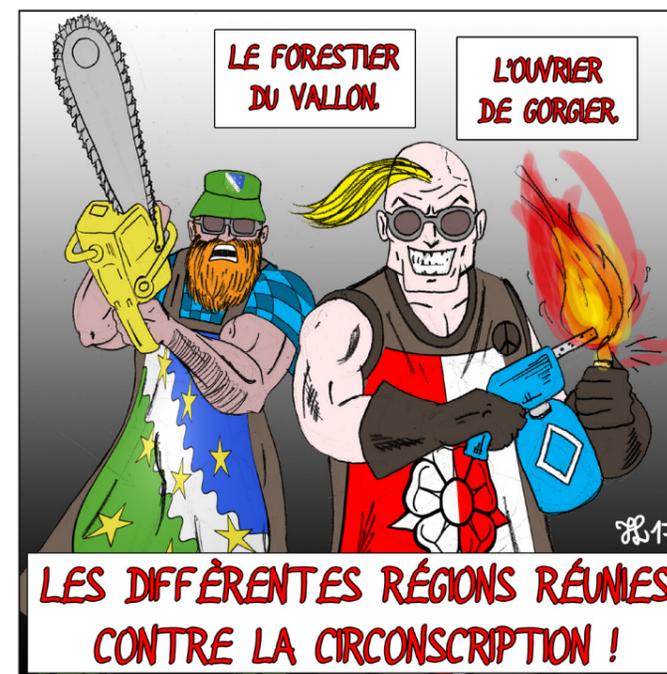


Il est peut-être temps que le souverain du Neuchistan se réveille s'il ne veut pas voir le PSLR et son club des cinq s'arroger les pleins pouvoirs.

*Karim Boukhris*



## ÉDITORIAL



## Une circonscription unique ?

Ainsi, lors de la dernière session du Grand Conseil, l'entente PS-PLR a voté la circonscription électorale unique et donc l'abandon des districts, assurant une victoire d'étape à la volonté centralisatrice du Conseil d'Etat.

Electoralement, le POP a tout à gagner de cette réforme des institutions. Aujourd'hui, le quorum à 10% l'empêche d'avoir des élus dans les vallées et lui rend la tâche pratiquement impossible dans le littoral. Avec la circonscription unique et un quorum à 3%, ce sont autant de voix qui s'additionneront sur le plan cantonal et qui laissent entrevoir une augmentation du nombre de ses élus. Et pourtant le POP s'est opposé et continuera à s'opposer à cette réforme. Pourquoi ?

Tout d'abord, et nous l'avons dit à plusieurs reprises, la circonscription unique

favorisera les candidats auxquels leur profession assure une visibilité cantonale: médecins, avocats, professeurs notamment. Le forestier du vallon ou l'ouvrier de Gorgier n'aura pratiquement aucune chance d'être élu. De plus, ces professions à visibilité cantonale sont en général liées aux villes. Bref, la représentation tant socio-professionnelle que régionale au Grand Conseil risque fort d'en pâtir et la démocratie en être diminuée.

Ensuite, la volonté explicite du Conseil d'Etat de porter un coup aux régionalismes mérite d'être interrogée. Certes, la défense systématique d'intérêts régionaux de certains élus, qu'ils soient de gauche ou de droite, du Haut ou du Bas, est parfois agaçante, voire contreproductive. Mais, que cela plaise ou non, ces intérêts divergents existent bel et bien et il ne sert à rien de vouloir simplement les nier. Autant les reconnaître et chercher des solutions dans le débat démocratique. Vouloir les réduire au silence au

Grand Conseil, c'est les voir réapparaître hors institution, de façon bien plus violente et incontrôlée. L'unité du canton ne se décrète pas, disions-nous, elle se construit patiemment.

Enfin, la diminution du nombre de députés de 115 à 100, sensée permettre des économies en induira moins que ce que l'on peut penser et diminuera d'autant la démocratie. Le nombre de dossiers et donc de séances de commission ne diminueront pas ; simplement, ils seront répartis sur moins d'élus, dont la charge de travail s'en trouvera augmentée, ce qui affaiblit de fait le législatif par rapport à l'exécutif et à l'administration, à moins qu'on se dirige vers un semi-professionnalisme, ce que nul ne veut et qui coûterait certainement plus cher encore.

Nous verrons ce qu'en pensent les électrices et les électeurs neuchâtelois, puisqu'ils seront appelés en dernier lieu à se prononcer. La position du POP, elle, est claire.

*Daniel Ziegler*

## CANTON DE NEUCHÂTEL

### D'OÙ VIENNENT LES PROBLÈMES FINANCIERS DE L'ÉTAT

**L**es finances du canton de Neuchâtel font parler d'elles. Mais pour la plupart des citoyennes et des citoyens, les chiffres brandis par les politiciens et les experts sont souvent difficiles à comprendre. Baisser les impôts des hauts revenus est-il vraiment dans l'intérêt de l'ensemble des contribuables, comme le prétend la droite ? Les entreprises vont-elles partir si on ne leur accorde par de cadeaux fiscaux ? D'où viennent les problèmes financiers de l'État ? Le président du POP neuchâtelois Daniel Ziegler, député au Grand Conseil et membre de la commission fiscalité apporte des réponses à des questions que tout un chacun peut se poser.

**Le citoyen lambda a souvent de la peine à se représenter les finances cantonales. Peux-tu nous donner un ordre de grandeur ?**

Daniel Ziegler: Le canton a un budget annuel d'environ 2 milliards de francs. En gros, la moitié des recettes provient de la fiscalité, dont 80% de l'impôt des personnes physiques et 20% de l'impôt des personnes morales (entreprises). L'autre milliard provient de taxes, de différentes subventions et de la péréquation intercantonale.

**Il y a eu deux grandes réformes fiscales dans le canton de Neuchâtel ces dernières années. La première est la réforme de l'imposition des personnes morales (entreprises) sur laquelle le peuple a voté en juin 2011. De quoi s'agit-il ?**

La réforme de l'imposition des personnes morales avait trois objectifs. Le premier était de mettre fin aux exemptions d'impôt, sauf « cas particuliers ». En effet, certaines grosses entreprises négociaient des exemptions avec le canton. Avec la réforme, ces entreprises ont recommencé à payer des impôts, ce qui explique la hausse des rentrées fiscales des personnes morales ces dernières années. Le deuxième objectif de la réforme était une baisse de l'impôt sur le bénéfice des entreprises de 10% à 5% au niveau communal et cantonal. Il faut savoir que plus de 90% des entreprises du canton ne paient pas d'impôts sur le bénéfice, car les PME (« petites et moyennes entreprises ») ne font en principe pas de bénéfice. C'est donc un impôt qui ne touche et ne favorise qu'une minorité d'entre elles : les plus grandes. A l'époque où le Grand Conseil a débattu de cette réforme, le POP était prêt à faire un compromis en baissant le taux jusqu'à 7%. Aujourd'hui, on est à 5% et politiquement, il est très difficile de revenir en arrière. D'une part, on ne trouvera pas de majorité politique pour le remonter ; d'autre part, la plupart des cantons autour de nous ont suivi ce mouvement de sous-enchère fiscale.

**Quelle était la troisième mesure contenue dans la réforme ?**

La troisième mesure a été de diviser par 100 l'impôt sur les holdings, c'est-à-dire des entreprises qui possèdent une ou plusieurs filiales à l'étranger et qui peuvent choisir où déclarer leurs impôts. Philipp Morris par exemple, le plus grand contribuable du canton, a ainsi pu déclarer dans le canton de Neuchâtel des bénéfices réalisés ailleurs et presque pas impo-

sés chez nous. Cette baisse d'imposition des holdings pose aujourd'hui un énorme problème au niveau des finances de l'État. Le taux d'imposition est tellement bas – en fait 0.005%, le taux le plus bas de Suisse – que ce que l'État perçoit est de l'ordre de 9 millions, donc très peu. Mais au niveau de la péréquation intercantonale, ce qui est comptabilisé comme bénéfice dans le canton de Neuchâtel est considéré comme une création de richesse. Du coup, nous sommes considérés comme un canton très riche parce que des holdings déclarent leurs bénéfices chez nous, alors même qu'elles ne paient presque aucun impôt ! Le problème est qu'en tant que canton soi-disant riche, on perd dans la péréquation intercantonale. Nous allons finir par être contributeur. Paradoxe : alors qu'on monte dans la liste comme un canton de plus en plus riche, l'État lui s'appauvrit.

**Certaines entreprises n'ont-elles pas profité de cette baisse massive de l'impôt sur les holdings pour se constituer en holdings et ainsi payer moins d'impôts ?**

J'ai posé une question à ce sujet au Conseil d'État. Dans la réponse on peut constater qu'il y avait en 2012 181 sociétés holdings dans le canton. Elles ont passé à 236 en 2015. Il y a donc une explosion des sociétés qui prennent la forme de holding pour payer moins d'impôts. Dans ma question, je demandais aussi quelles en étaient les conséquences fiscales. Evidemment, dans sa réponse, le Conseil d'État a évité de répondre à cela...

**Tout cela semble quand même très opaque. En tant que député, membre de la commission gestion et de la commission fiscalité, ne devrais-tu pas avoir accès à ces informations ?**

C'est un problème fondamental dans le débat sur la fiscalité en Suisse : l'opacité. En gros, la réforme cantonale de l'imposition des entreprises a été négociée entre l'ancien Conseiller d'État Jean Studer et Philipp Morris en toute confidentialité. Ni la commission financière ni la commission de gestion ne savent quels sont les arrangements entre l'État et les entreprises. D'après la loi, la commune où l'entreprise est implantée devrait au moins être consultée. Mais dans les faits, cela ne se fait pas.

**Nous avons parlé de la première réforme, celle de l'impôt des entreprises. Peux-tu nous expliquer en quoi consiste la réforme de l'imposition des personnes physique ?**

Le canton a constaté qu'il y avait une fuite d'environ 500 contribuables par année, qui quittent le canton pour des raisons fiscales. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il ne s'agissait pas des millionnaires, dont la fortune ne cesse d'augmenter dans le canton, mais de familles qui ont un revenu entre 80'000 et 150'000 francs par an. La réforme fiscale des personnes physiques est le résultat d'un compromis entre la gauche et la droite. La gauche voulait que l'accent soit mis sur les familles, tandis que la droite voulait surtout favoriser les propriétaires et les plus riches.

**Ces derniers temps, nous avons lu dans la presse que cette réforme n'avait pas entièrement abouti. Que s'est-il passé au juste ?**

La réforme a été conçue en deux phases. La première phase

## JEUNES POP: LA LUTTE CONTINUE

**P**our une gauche conséquente continuons le combat !

Depuis leur création il y a 7 années à Neuchâtel, les Jeunes POP se sont engagés dans de nombreux domaines concernant directement les jeunes du canton. Que ce soit par la participation aux débats liés à l'éducation cantonale et aux actions contre les mesures d'austérité dans le secteur notamment de la formation ou par le lancement de leur propre pétition en vue de rendre les transports publics gratuits pour les jeunes, les Jeunes POP se sont montrés présents sur le terrain à maintes reprises.



Les Jeunes POP ont ainsi été actifs non seulement pour les jeunes du canton, mais aussi pour l'ensemble de la population,

## NAGO HUMBERT UNE AUTRE VOIE(X) POUR LE CANTON

**E**n présentant Nago Humbert à l'élection du gouvernement neuchâtelois, le POP donne l'occasion à la population de notre petite république, d'appréhender l'espace politique d'une autre manière.

Ce n'est pas seulement en cours de mandat que doit être apprécié le travail d'un magistrat, mais déjà lors de sa candidature. Tout doit être fait pour proposer aux citoyennes et citoyens des personnes de grande valeur qui seront garantes d'un travail de qualité au gouvernement si elles sont élues. Nago Humbert ne provient certes pas du sérail politique habituel. Cela nous paraît être un avantage non négligeable dans la situation actuelle. N'étant pas directement lié aux différentes affaires qui ont agité le canton, notamment la plaie ouverte encore douloureuse de la réorganisation hospitalière, Nago Humbert apportera, à n'en pas douter, l'oxygène dont le château a impérativement besoin.

Les diverses activités de celui qu'on appelle familièrement Nago, attestent de sa volonté d'obtenir une plus grande

notamment dans les campagnes menées par le parti, que ce soit au niveau cantonal avec le référendum contre la baisse des impôts des plus riches et l'initiative pour une fiscalité plus juste ou au niveau national avec la participation à la campagne résusie contre la RIE III. Nous notons que l'initiative et le référendum cantonal sur la fiscalité sont très bien reçus par les jeunes du canton.

Les victoires imposantes des votations du 12 février peuvent être perçues comme la défaite d'une logique néolibérale imposée par le grand capital, ainsi qu'une défaite du mécanisme de peur artificielle orchestré par l'UDC. Ces victoires sont d'une grande importance et il est important de démontrer une fois de plus le gouffre béant du rapport de force entre les trésors de guerre des défenseurs et des opposants à une fiscalité d'escroc et à une haine raciste. Les Jeunes POP espèrent que ces résultats présentent une lueur de changement de la conscience politique dans ce pays.

Quoi qu'il en soit, même après de telles victoires, une vigilance et une prudence minutieuse restent nécessaires. Pour renforcer une gauche conséquente et présenter la relève du POP dans le canton de Neuchâtel, ce sont deux jeunes femmes et deux jeunes hommes des Jeunes POP qui se mettent en liste cette année pour les élections cantonales. En revanche, l'implication dans ces élections ne veut pas dire la fin d'un engagement concret là où il est nécessaire. Les Jeunes POP continueront à se battre sur tous les fronts et à défendre les droits et les acquis sociaux ainsi qu'à en revendiquer davantage dans la rue !

Jeannot Leisi

Secrétariat cantonal du POP

## ELECTIONS CANTONALES ET DÉMANTÈLEMENT SOCIAL DE L'ÉTAT

**L**a campagne électorale est lancée. Les affiches encombrant les agglomérations, les débats se déroulent au sein des médias et les tracts inondent les ménages. L'humour fait aussi partie d'une campagne électorale et nous pensons qu'une affiche représente parfaitement la pratique de la formation politique qui la diffuse. Il s'agit de celle des libéraux-radicaux. Sur un fond d'une multitude de personnes, ils disent « notre force c'est vous ». Remarquable honnêteté pour illustrer l'exploitation de l'homme par l'homme... libéral !

Reste que les promesses électorales ne sont pas très motivantes pour une grande partie de la population, qui n'y croit plus. Histoire de se pencher sur du concret, le POP neuchâtelois s'est donc attelé à répertorier les décisions prises par le Conseil d'Etat à majorité socialiste durant cette dernière législature en matière de prestations publiques. Une analyse qui révèle un démantèlement d'une ampleur jamais connue. Ce sont en effet pas moins de 28 mesures de coupes dans des prestations publiques qui ont été prises. Pourtant, les trois conseillers d'Etat socialistes sont massivement soutenus par leur parti !

28 réductions dans les prestations. En 2014, l'aide sociale est coupée de 15% pour les personnes de moins de 35 ans sans enfants, les suppléments ménage pour les familles sont réduits de 200 à 50 francs par enfant, l'aide au déménagement pour les personnes impotentes est diminuée, l'aide pour les diabétiques qui nécessitent un régime alimentaire spécial est supprimée, les primes de départ en retraite et cadeaux de fin d'activités pour les fonctionnaires sont supprimés, les frais de sommation (rappel) sont augmentés, la participation des parents pour les enfants placés en institution est augmentée de 25 à 30 francs par jour, leur participation pour les soins en psychomotricité passe de 28.- à 96.- par séance, les normes de subventionnement des EMS sont abaissées, la fiscalité sur le bénéfice des entreprises se poursuit.

En 2015, on observe une réduction dans les faits de deux mois d'indemnités liées aux mesures d'insertion professionnelle,

une réduction du montant budgété des bourses d'étude, une augmentation du nombre de pénalités infligées aux chômeurs ayant fauté, un nouvel abaissement des normes de subvention des EMS, la suppression de la limite minimale de dotation pour le personnel des EMS = moins d'employés par patient, l'abaissement de l'aide au ménage pour les personnes âgées, l'augmentation des prix pour le déplacement en transport public des classes d'école.

En 2016, la baisse de l'impôt des personnes physiques, pourtant promise pour faire accepter la baisse fiscale des entreprises, est provisoirement suspendue, une participation de 4 millions des communes au Fonds fédéral d'infrastructure est instaurée.

Enfin, en 2017, les mesures d'insertion professionnelle sont supprimées, entraînant une chute plus rapide dans l'aide sociale et la précarisation, l'aide sociale est réduite de 20% pour les jeunes entre 18 et 35 ans sans emploi et de 15% pour les jeunes entre 18 et 35 ans qui travaillent, la franchise sur le revenu pour les apprentis à l'aide sociale passe de 400.- à 200.- par mois, le supplément de formation pour les étudiants est réduit, l'aide aux frais de montures des lunettes est diminuée, les sanctions maximales pour les bénéficiaires de l'aide sociale passent de 15% à 30%, le nombre de personnes pouvant bénéficier des subsides d'assurance maladie est réduit par l'abaissement du revenu pris en considération, les subsides pour l'assurance maladie ne sont pas adaptés malgré la hausse de 5,6% des primes.

On peut encore ajouter à cela une révision à la baisse de la grille salariale de la fonction publique et une baisse des subventions à diverses institutions.

Entre-temps, la fortune des 2% les plus riches du canton s'est accrue de 1,2 milliard en 5 ans.

Alain Bringolf

## VOTEZ LES LISTES DU POP AU GRAND CONSEIL

Liste 53 - Elections cantonales 2 avril 2017

**Faites  
rougir les  
urnes !**



Liste 53 - Elections cantonales 2 avril 2017

**Pour remettre à  
l'endroit ce que  
le libéralisme  
met à l'envers !**



Liste 53 - Elections cantonales 2 avril 2017

**Un phare dans  
le brouillard  
de la politique  
d'austérité**



Liste 53 - Elections cantonales 2 avril 2017

**Le cœur est à  
gauche,  
le POP aussi**



concernait les allègements fiscaux pour les familles, ce que voulait la gauche. La deuxième phase ne pouvait démarrer qu'après que la première phase soit terminée et évaluée. Au budget 2016, vu les finances cantonales, la dernière étape de la première phase a dû être gelée. Au budget 2017, la question s'est également posée. S'en est suivi une série de magouilles politiques de la part de la droite. En commission fiscale, le POP est venu avec la proposition d'augmenter l'imposition sur les grosses fortunes, pour qu'elles contribuent aussi à l'assainissement des finances. Il s'agit en effet d'une partie de la population qui s'enrichit régulièrement. Le Parti libéral radical (PLR) quant à lui est venu avec un autre projet, qui était tiré tout droit de la fameuse deuxième phase de la réforme et qui ne pouvait normalement pas être appliqué tant que la réforme était gelée : une baisse du taux d'imposition maximum de 14,5 à 14%. Il a aussi demandé une suppression de l'impôt sur les successions en ligne directe, un impôt au taux extrêmement bas pour 95% des successions et qui touche uniquement les très gros héritages. Le Conseiller d'Etat Laurent Kurt a proposé au POP et au PLR de traiter ces trois propositions en même temps, au premier trimestre 2017. Cela a été accepté en commission sans aucune opposition. Pourtant, deux semaines après, le PLR a imposé son projet de baisse d'impôt pour les hauts revenus sous forme d'un amendement au budget. C'était une trahison totale. Le PLR prétend qu'il s'agit d'une baisse fiscale pour toute la population. Mais en réalité, on ne commence à y gagner quelque chose d'intéressant qu'à partir de 100'000 francs. Au final, ce cadeau touche moins d'un tiers de la population, et si on ne considère que ceux qui gagnent plus de 100'000 francs, ça ne représente même pas 10%.



**Pourquoi la réforme n'est-elle pas avantageuse pour les personnes dont le revenu imposable se situe entre 60'000-100'000 francs par an? Finalement, il y aura quand même une baisse d'impôt pour ces catégories de revenu imposable.**

Premièrement, la baisse d'impôt pour les personnes dont le revenu imposable se situe entre 60'000 et 100'000 francs est minime. Par exemple, pour une personne seule sans enfants habitant la commune de La Chaux-de-Fonds et gagnant un revenu imposable de 80'000 francs par année, la baisse serait de 74 francs 40 par année, donc 6 francs 20 par mois. Ce ne sont que les gros revenus qui vont bénéficier de baisses significatives, c'est-à-dire une petite minorité de contribuables. Deuxièmement, ce cadeau fiscal aux seuls gros revenus coûtera plus de 4 millions au canton et quelque 2.8 millions aux communes, et cela sera payé par l'ensemble de la population à travers des économies supplémentaires dans les écoles et le parascolaire, les subventions de l'assurance-maladie, les prestations sociales

et culturelles. Il se répercutera également sur les revenus fiscaux des communes, aujourd'hui déjà malmenées.

**Et l'initiative du POP pour une fiscalité plus équitable, que demande-t-elle ?**

L'initiative demande que la fortune des millionnaires soit plus imposée qu'actuellement. Précisément, nous demandons que le taux d'impôt pour les fortunes imposables supérieures à 1 million de francs passe de 3,6% à 4,3%. Nous avons remarqué que les personnes fortunées se sont considérablement enrichies ces dernières années. En Suisse, les 300 plus riches ont vu leur fortune passer de 459 milliards de francs en 2008 à 595 milliards de francs en 2015, soit une hausse de 30%. Et en 2016, les 20 entreprises cotées au Swiss Market Index (SMI) ont versé 38 milliards de francs de dividendes à leurs actionnaires. Enfin, dans notre canton, selon les statistiques officielles, la richesse des millionnaires – leur fortune imposable – a passé de 6,5 milliards à 7,7 milliards de francs, soit une hausse de 1,2 milliard de francs entre 2008 et 2013, ce qui représente 247 millions par an en moyenne. Pour un millionnaire, la hausse du barème que nous proposons représenterait une augmentation annuelle d'impôt – canton et commune – d'environ 1000 francs, soit à peu près la moitié de la somme retirée aux jeunes bénéficiaires de l'aide sociale dans le cadre des mesures d'économie. Cette mesure rapporterait environ 7 millions au canton et 4 millions aux communes.

**Le groupe parlementaire PopVertSol a refusé le budget cantonal 2017 pour s'opposer aux mesures d'économie prévues. Selon vous, le canton devrait donc s'endetter encore plus ?**

Depuis 2004, l'Etat a réduit sa dette de 500 millions. Évidemment, nous ne voulons pas revenir à la situation d'il y a 13 ans, mais il y a aujourd'hui de la marge pour une politique anti-cyclique. Ce qui pose vraiment problème, c'est que la droite induit elle-même des cadeaux fiscaux tout en exigeant des coupes. C'est ce qu'on appelle une politique des caisses vides au service d'un démantèlement de l'Etat. Chaque année, au moment du vote du budget, on vit le même petit jeu en forme de psychodrame. Le Conseil d'Etat commence par présenter un budget de droite, la majorité bourgeoise en rajoute une couche en déposant des amendements qui le rendent encore plus anti-social, le parti socialiste dépose quelques amendements, la droite en accepte un ou deux - et le PS finit par accepter le budget. Si on avait réussi à faire rejeter le budget, ce serait devenu très intéressant. Il ne faut pas oublier que dans le budget, il y a aussi 60 millions de francs qui sont prévus pour les investissements, de l'argent qui ne peut pas arriver dans les poches des copains entrepreneurs du PLR si le Grand Conseil refuse le budget ! Ça aurait mis la gauche en position de force pour négocier des vraies améliorations sur un nouveau budget, qui aurait de toute manière fini par être adopté. Bloquer les investissements aurait été une arme redoutable.

Propos recueillis par Amanda Ioset

## NEUCHÂTEL : DES CLARIFICATIONS SALVATRICES

**L**a fin des PS et le tournant révolutionnaire ? (Au sujet des élections 2017).

Toute crise systémique du capital provoque nécessairement des effets politiques et sociaux : émeutes, révoltes, révolutions, contre-révolutions, renforcement des pouvoirs en place et de l'ordre établi, fascisme, tout dépend des rapports de force en présence et du contexte historique. La longue crise du taux de profit dans laquelle est entré le capital dans les années 1970 et qui s'est encore aiguisée en 2007-2008, a produit le monde dans lequel nous sommes plongés jusqu'au cou aujourd'hui. Mais la crise du capital, malgré son cortège de morts, le désastre humain et écologique dans lequel elle entraîne l'humanité et la planète, permet aussi des clarifications salvatrices et ouvre sans doute de nouveaux possibles.

Ainsi, la social-démocratie termine, en ces fins d'années 2010, le long cycle de son agonie commencé en 1914. Plus un parti socialiste, nulle part dans le monde occidental, ne fait plus illusion : effondrement du Pasok grec, fin du Parti socialiste français avec le hollandisme et du PSOE espagnol, le parti social-démocrate roumain a provoqué, ces dernières semaines, les plus grandes manifestations depuis la chute de Ceaucescu en 1989 suite à son soutien explicite à la corruption, sans parler de l'abominable Parti socialiste européen, âme damnée de la droite et du patronat du Vieux-Continent, qui se discrédite à mesure qu'il vote les accords de libre-échange refusés unanimement par les peuples lorsque ceux-ci sont consultés.

C'est bien dans ce contexte global qu'il faut comprendre le refus du Parti ouvrier et populaire de s'apparenter au Parti socialiste neuchâtelois aux élections cantonales 2017. Le PSN n'est qu'un avatar parmi tous les autres de la social-démocratie européenne : réformiste avant même que d'avoir été révolutionnaire et valet des pouvoirs en place dont il profite des miettes gouvernementales pour écraser un peu plus les salaires, les travailleurs, les classes dominées.

## LA GRENADE

### LES COUARDS !

**Le Conseil d'Etat neuchâtelois, majoritairement socialiste, a donc fait son choix. Pour améliorer les finances cantonales, pas question d'avoir le courage de proposer une hausse d'impôts, même minime, aux millionnaires de ce canton qui ne cessent de s'enrichir, car ceux-ci, tous unis, s'empresseraient de pousser des bêlements de protestation.(1)**

Les gouvernants socialistes ont dès lors opté pour une solution plus aisée, moins risquée, en s'en prenant aux plus démunis, isolés et incapables de se défendre. Il s'agit des jeunes à l'aide sociale et des vieux, bénéficiaires de l'aide au ménage. Afin de les punir, ce gouvernement « de gauche » leur impose un sacrifice pouvant dépasser 2000 francs par an, les jeunes pour ne pas avoir trouvé un emploi inexistant et les vieux

L'heure n'est vraiment plus à la plaisanterie au vu des dangers qui nous entourent de toutes parts. Les classes capitalistes nous entraînent déjà dans la guerre avec, partout, l'augmentation des dépenses militaires et la désignation d'ennemis tout indiqués tels que la Russie ou la Chine. Il serait temps que la néo petite-bourgeoisie intellectuelle qui forme le gros des troupes des partis socialistes moribonds fasse le choix qui s'impose et, au lieu de continuer à alimenter un système pourrissant et de jeter, cyniquement ou sincèrement, l'opprobre sur ceux qui résistent, se joignent à nous pour renverser le capitalisme.

Julien Binggely



pour s'obstiner à ne pas mourir.

Autrefois, la gauche révolutionnaire tuait les riches aristocrates, en leur coupant la tête. Méthode expéditive, visible et bien entendu totalement répréhensible.

De nos jours, la « gauche » socialiste tue l'espoir d'un monde plus juste, en coupant dans les acquis sociaux. Méthode discrète, moins sanguinaire, mais également répréhensible.

Couardise ? Vous avez dit couardise ? ...

1 Rappelons que, dans ce canton « pauvre », les millionnaires (2% des contribuables) ont augmenté leur fortune de 600 millions en une année !

Henri von Kaenel

## VAL-DE-TRAVERS L'ASSISTANTE DE DIRECTION

**N**ous traversons de drôles de temps qui ne sont pas drôles du tout. Quand les enfants étudieront notre époque au cours d'histoire dans quelques siècles, on leur dira très probablement qu'à l'aube du XXIème siècle de grands bouleversements ont secoué la planète parce que nous traversons une fin d'époque, la décadence d'un système et la naissance d'un autre, avec les douleurs d'enfantement que cela implique.

Le capitalisme est devenu une grotesque caricature de ce qu'il promettait. Il faut lui accorder l'ahurissante capacité de se faire fidèlement soutenir justement par les couches de la société qu'il écrase – il faut le faire ! C'est qu'il est généreux de promesses : il nous dit que nous pouvons tous nous hisser dans la société si seulement nous travaillons assez et amassons assez d'argent et de biens matériels. Regardez les stars du foot, du bidonville à la limousine grâce à un coup de pied performant. Cette pensée me conduit à une réflexion sur un métier que je connais bien pour l'avoir exercé pendant des dizaines d'années : celui d'assistante de direction. Il s'agit d'un poste unique dans une entreprise. L'assistante de direction n'appartient pas à la direction mais elle ne se reconnaît pas parmi les ouvriers ni les employés. Elle doit une fidélité sans faille à l'entreprise et à son patron, cela fait l'ADN de sa fonction. Ses tâches sont aussi variées que peuvent être différents les directeurs. En général son cahier des charges est assez vague.

Le but du travail de l'assistante de direction est que le directeur puisse exécuter ses tâches sans encombre. Elle filtre les appels, suit quelques dossiers, tient l'agenda du chef, etc. Elle connaît la famille de son patron et il n'est pas rare qu'elle rende aussi service à celle-ci – ça peut aller de l'inscription des enfants à l'école au transport du toutou à la garderie lors du départ en vacances. La souplesse est une qualité très prisée pour ce poste.

Son contrat établi en principe que les heures supplémentaires ne lui seront pas payées. D'ailleurs, il est fréquent qu'elle ne timbre pas, ce qui apparaît flatteur dans un premier temps mais joue inévitablement contre elle à long terme. Son salaire n'est de loin comparable à celui d'un cadre mais disons qu'elle gagne bien sa vie. Elle est donc reconnaissante.

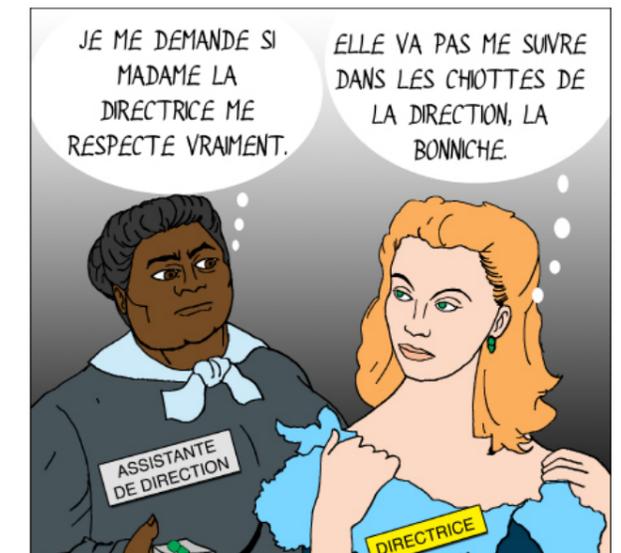
Elle ne se syndique presque jamais, vu qu'elle ne s'identifie pas

## LE 2 AVRIL VOTEZ LES LISTES DU POP



aux travailleurs mais à la direction. Ça relèverait d'une sorte de trahison.

Mais au moment du licenciement collectif... oh surprise, Mes-sieurs Dames ! La très loyale assistante de direction passe à la trappe avec les gueux ! Pas de parachute pour elle, ni doré ni même argenté. Elle se retrouve à timbrer à l'ORP, à postuler, à s'entendre dire qu'elle est hélas trop âgée. Des centaines de jeunettes bien formées et diplômées sont là, prêtes à travailler autant qu'elle et pour moins d'argent.



Chers camarades ouvriers, vous êtes comme l'assistante de direction. On vous a fait croire que dans le capitalisme il suffisait de posséder un capital pour monter en grade. Aujourd'hui vous vous trouvez face à un choix important : allez-vous continuer à trahir les vôtres en choisissant des représentants qui ne vous représentent pas du tout ? Ou allez-vous réagir et vous battre pour que les avantages que votre classe a durement gagnés ne vous soient pas retirés petit à petit pour renflouer les poches de ceux qui ont toujours tenu (et espèrent toujours tenir) le couteau par le manche ? A vous de voir.

POP Val-de-Travers